



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Le 2 avril 2020**

## **Opération #RenfortsCovid : Tous mobilisés pour le système de santé**

**L'ARS Normandie met en relation**

**établissements et professionnels de santé volontaires grâce à une plateforme digitale**

Afin d'accompagner les établissements de santé dans les tensions en ressources humaines que la gestion de l'épidémie de Covid-19 pourrait occasionner, l'Agence régionale de santé de Normandie met en place un dispositif gratuit de mise en relation des hôpitaux et des professionnels de santé : [www.renfort-covid.fr](http://www.renfort-covid.fr). Accessible en ligne, la plateforme permet aux établissements de faire connaître leurs besoins urgents et aux professionnels de se porter volontaires pour apporter leur aide. Les profils correspondant sont alors mis en relation.

**Vous êtes professionnel de santé en activité ou retraité et vos compétences répondent aux besoins des établissements de santé.**

**Grâce à [www.renfort-covid.fr](http://www.renfort-covid.fr), vous pouvez dès à présent vous porter volontaires pour apporter votre aide face à l'épidémie de Covid-19 et soutenir les équipes soignantes. Depuis chez vous, ou au sein d'un établissement, votre mobilisation peut être précieuse.**

### **Mode d'emploi**

La plateforme digitale a pour objectif la mise en relation des personnes volontaires et des structures.

- les établissements de santé
  - créent un compte
  - précisent leurs besoins urgents en professionnels
- les personnes volontaires (professionnels de santé actifs ou retraités)
  - téléchargent l'application Medgo depuis [www.renfort-covid.fr](http://www.renfort-covid.fr)
  - enregistrent leurs compétences, leurs disponibilités et leur zone géographique d'intervention
- les personnes qui se sont déclarées mobilisables sont alors alertées si des missions sont à pourvoir dans les établissements à proximité.

### **Qui peut se porter volontaire ?**

Dans le cadre du Covid-19, les métiers et compétences suivants sont particulièrement recherchés :

- médecin : urgences, médecine générale, téléconsultation, anesthésie, réanimation, soins palliatifs, gériatrie
- chirurgien
- infirmier : généraliste hors gériatrie, gériatrie, réanimation / soins intensifs, soins palliatifs, urgences
- infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire
- aide-soignant : généraliste hors gériatrie, gériatrie, réanimation/soins intensifs, soins palliatifs, urgences
- brancardier
- conducteur ambulancier
- agent de service hospitalier/ employé de service hospitalier
- manipulateur radio
- pharmacien
- préparateur en pharmacie
- psychologue
- ...

**Contact presse ARS de Normandie** Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - [ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ [ars-normandie-juridique@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-juridique@ars.sante.fr)